ACADÉMIE DE DIJON
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Yonne

Inspection de l'éducation nationale
Circonscription Auxerre 3

le 17/10/2025

Affaire suivie par : Annie BRÉCHAT
Tél : 03 86 72 20 47
Mél : secaux3@ac-dijon.fr
12Bis Bd Galliéni
890011 AUXERRE CEDEX

L'inspecteur de l'Éducation nationale
AUXERRE III

à
Mesdames les directrices et messieurs les directeurs
Mesdames les enseignantes et messieurs les enseignants
Mesdames les enseignantes spécialisées

NOTE DE SERVICE N°3 – Plan de formation de circonscription
ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

Émargement de tous les enseignants de l'école (personnels des RASED, TRB, TRS compris).

NOM Prénom	**Signature(s)**

Textes de référence :

- Circulaire n°2013-019 du 04-02-2013 rappelant les obligations de service des personnels enseignants du premier degré
- Arrêté du 1er juillet 2013, BO n° 30 du 25-07-2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat

La formation continue et les obligations de service :

Inscrites dans le cadre de l'organisation de la semaine scolaire, les obligations de service des enseignants comportent 18 heures consacrées aux animations pédagogiques et à des actions de formation continue. Les actions de formation peuvent être, pour tout ou partie, consacrées à des sessions de formations à distance, sur des supports numériques.

Pourquoi un plan de formation de circonscription ?

Le plan de formation s'inscrit dans le cadre du plan départemental de formation continue, qu'il complète. Il doit permettre à chaque enseignant d'acquérir et de développer des compétences professionnelles. Il vise pour chaque enseignant à l'approfondissement de la culture professionnelle, à l'élargissement de ses compétences, et l'adaptation à la fois aux évolutions du métier mais également au contexte du département de l'Yonne et de la circonscription d'Auxerre 3.

Mise en œuvre de la formation continue :

Cette note de service détaille les modalités de la formation proposée par la circonscription pour cette année. Nous vous invitons à vous référer aux sections correspondant à votre situation spécifique.

À noter :

- La formation continue complète la formation continue départementale, accessible sur inscription via candidature. Je vous invite vivement à vous y référer : https://dsden89-1d.cir.ac-dijon.fr/plan-departemental-de-formation-continue/

- Pour les enseignants exerçant leur activité à temps partiel, la durée de formation est calculée au prorata de la quotité de service effectué.

- Les membres du RASED et les enseignants en ULIS, peuvent participer à toute formation inscrite au plan, sur la base du volontariat. Dans ce cas, ils sont priés d'informer préalablement la circonscription.

- Une formation spécifique est proposée aux professeurs des écoles titulaires première année. Ils sont donc dispensés des 18 heures de formation proposées par la circonscription.

- Les professeurs des écoles stagiaires (PES 50% et 100%) ne participent ni aux constellations, ni aux évaluations d'école, ni aux animations pédagogiques de circonscription. Une formation spécifique leur est destinée.

- La formation continue se décline ainsi :

1. Dispositif au cœur de la classe	2. Constellations	3. Animations pédagogiques
• EP Bléneau • EE Saint Fargeau • EE Toucy	• Enseignants rattachés au cycle 1 : public déjà désigné	• Enseignants rattachés au cycle 2 et au cycle 3

Détails des 18 heures des animations pédagogiques

MODULES MATHÉMATIQUES – ENSEIGNANTS DE CYCLE 2

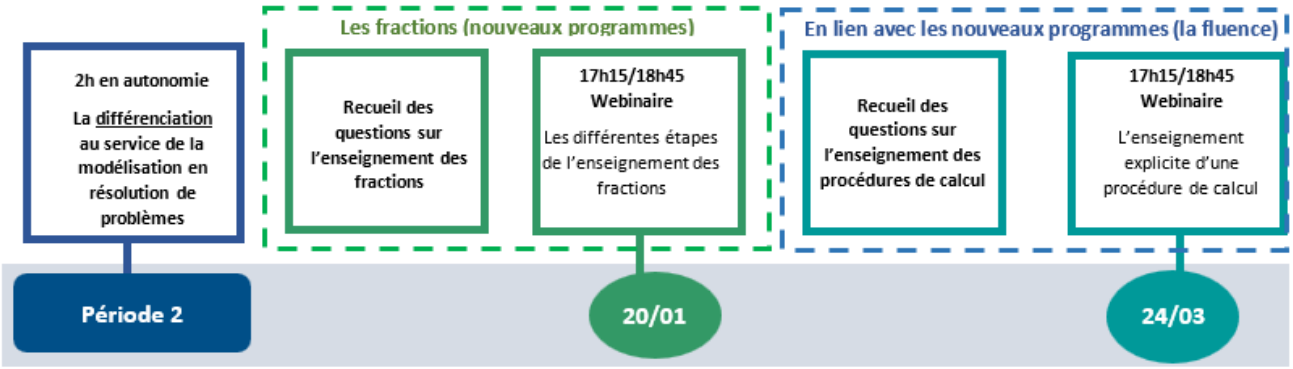

MODULES MATHÉMATIQUES – ENSEIGNANTS DE CYCLE 3

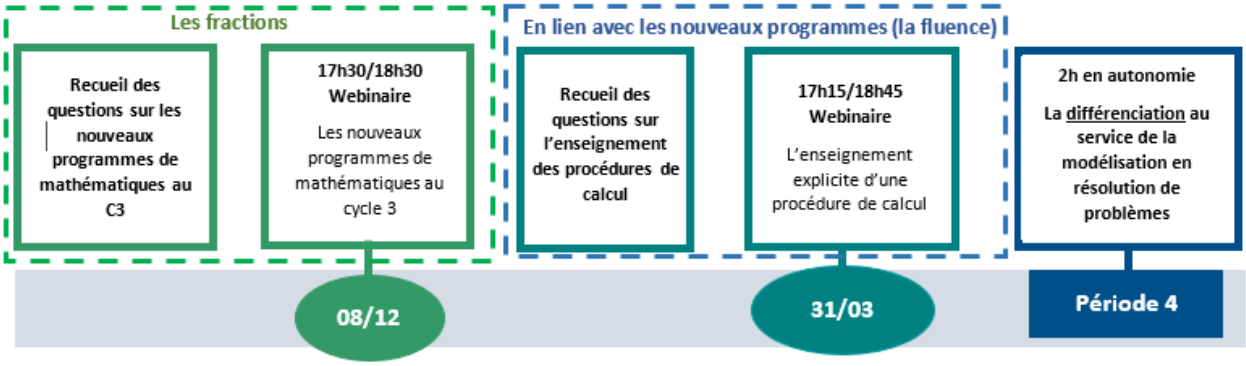

MODULES FRANÇAIS - ENSEIGNANTS DE CYCLE 2 et DE CYCLE 3

Du 08/12 au 19/12	07/01	03/03	Du 03/03 au 03/04	En mai
17h15/17h45 **Présentation** **(module enregistré)** Enjeux, modalités	14h/16h **Conférence de Karine Risselin (1) (en ligne)** *Les chantiers de grammaire*	17h15/18h45 **Webinaire** L'enseignement explicite et structuré du vocabulaire	1h30 en autonomie **Appropriation de ressources** Présentation d'exemples de mises en œuvre (séquences, démarches)	17h15/17h45 **Bilan et perspectives**

(1) Les enseignants présents à la journée inter degrés du laboratoire de lettres de Toucy le mardi 7 octobre 2025 travailleront dans le cadre d'un collectif autonome (2h en présentiel le 7 janvier de 9h30 à 11h30). Ce temps permettra de réfléchir à une trame de séquence de chantier de grammaire sur une notion grammaticale précise.

ANIMATIONS PEDAGOGIQUES HORS FONDAMENTAUX (6 heures)

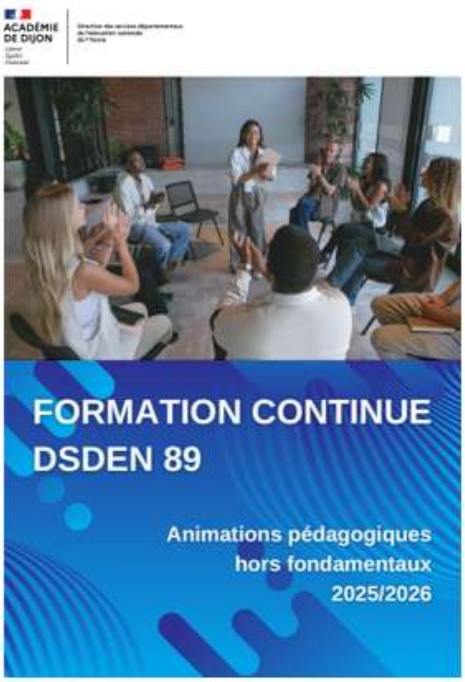

QUEL OBJECTIF ?

Permettre la mise en œuvre du projet d'école.

QUELLES MODALITÉS ?

- Deux possibilités : choix collectif (travail en équipe) ou choix individuel (auto-formation)
- Inscription obligatoire par le biais d'un formulaire en ligne, après consultation de l'offre depuis le lien ci-dessous :

https://dsden89-1d.cir.ac-dijon.fr/2025/09/25/animations-pedagogiques-hors-fondamentaux/

Cas particuliers : écoles évaluées

- **Les écoles en évaluation année N (2025/2026) :**

  6 heures seront déduites des « 6 heures autres » ou du temps en constellation.

- **Les écoles en évaluation année N+1 :**

  6 heures seront déduites des « 6 heures autres » ou du temps en constellation pour rédiger le projet d'école.

Cas particuliers : directeurs et chargés d'école

Les directeurs bénéficient de 6 heures de formation proposées par la circonscription, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Ils doivent déduire ce temps des 18 heures de formation de circonscription.

Formation proposée	Période	Modalité	Durée
Présentation des outils Eduscol pour mener la sensibilisation aux biais de genre – Plan Filles et Maths	1	Distanciel	1 h
Mise en œuvre du programme EVAR	14/01/26	Présentiel	3 h
Travail en réseaux de directeurs	3/4/5	Présentiel par secteurs de collège	2 h

Cordialement

Christophe Bethery – IEN Auxerre 3